



Installation non conforme

Par **Obrizo**, le **06/05/2022** à **09:18**

Bonjour,

Notre voisine a déclaré l'installation d'un abri pour chevaux de 18 mètres carrés et a obtenu l'autorisation de travaux. Mais a finalement installé un abri de 32 mètres carrés...!!? Fraude ?

Merci de bien vouloir nous donner votre avis.

Cordialement

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!![/quote]

Par **Josh Randall**, le **02/06/2022** à **23:11**

Bonjour

[quote]

Fraude ?

[/quote]

Peut-être. A l'autorité administrative de le prouver à partir du moment où elle aura eu connaissance de l'infraction.

Salutations